



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria  
Semaine du 27 novembre 2023

### LE CHIFFRE A RETENIR

# 1,6%

Taux de croissance en Afrique  
australe en 2023 (BAfD)

### Zoom sur le rapport de la Banque mondiale sur le coût de la criminalité en Afrique du Sud

Le 22 novembre, la Banque mondiale a publié un rapport intitulé « La sécurité d'abord : le coût économique du crime en Afrique du Sud ». Ce dernier rappelle que l'Afrique du Sud enregistre l'un des niveaux de criminalité les plus élevés du monde, avec 3 600 actes criminels commis pour 100 000 habitants en moyenne par an sur ces cinq dernières années, et un taux d'homicide de 42 pour 100 000, soit un niveau six fois plus élevé que la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette situation sécuritaire préoccupante s'aggrave depuis le début des années 2010, sous l'effet d'une dégradation de la situation socio-économique: stagnation de l'économie (croissance de 1,7% en moyenne au cours de la dernière décennie), taux de chômage record (plus de 32% de la population active au troisième trimestre 2023) et niveau d'inégalités parmi le plus important au monde (indice de Gini de 63).

Le rapport évalue l'impact économique de la criminalité à environ 700 Mds ZAR par an (34 Mds EUR), soit environ 9,6% du PIB (en intégrant exclusivement les crimes à motifs économiques). Cet impact se matérialise par trois canaux : (i) coûts directs (2,6% du PIB) - pertes de biens et de revenus pour les agents touchés par les vols et autres actes criminels, (ii) coûts de protection (4,2%) - dépenses supplémentaires engendrées par la situation sécuritaire (protection et assurance); et (iii) coûts d'opportunités - perte d'investissements en raison de l'impact sur l'image du pays et réallocation de certaines dépenses vers la sécurité aux dépens de l'investissement productif. Près de 70% de ces coûts sont directement portés par les entreprises, ce qui pèse fortement sur leur compétitivité. Les foyers supportent de leur côté environ 20% des coûts : près de 5% des dépenses non-alimentaires des ménages sont ainsi consacrés à la prévention de la criminalité, un niveau supérieur aux dépenses d'éducation et de santé combinées (4,3%). L'insécurité est plus importante dans les zones urbaines et dans la Province du Gauteng.

La criminalité représente ainsi une taxe élevée sur l'économie, qui fausse l'allocation des ressources et limite le potentiel de croissance du pays. Elle dégrade la qualité des services publics (vols et vandalisme sur les principaux actifs des entreprises publiques – réseau ferré, infrastructures énergétiques, etc.) et renforce par ailleurs le niveau d'inégalités, alors que les capacités des agents à se protéger contre ces actes criminels diffèrent grandement.

## Sommaire :

### Afrique Australe

- La Banque africaine du développement révisé ses perspectives de croissance à la baisse (BAfD)

### Afrique du Sud

- Le GAFI note les progrès accomplis par l'Afrique du Sud sur le volet conformité technique (GAFI)
- ArcelorMittal envisage de fermer ses usines d'acier à Newcastle et à Vereeniging en Afrique du Sud, menaçant 3 500 emplois (Engineering News)
- La Banque centrale publie son rapport de stabilité financière (Resbank, StatsSA)
- L'Icasa, l'autorité de régulation du secteur des télécommunications sud-africain rappelle l'illégalité de Starlink (MyBroadband)

### Angola

- L'Angola inaugure sa plus grande mine de diamants (Agence Ecofin)

### Botswana

- Botswana Oil lance un appel d'offres pour la construction d'une usine de transformation du charbon en liquide d'une valeur de 2,5 milliards de dollars (RMB)

### Mozambique

- Le gouvernement mozambicain veut renégocier la concession du port de Maputo pour permettre de nouveaux investissements (Agence Ecofin)

### Zimbabwe

- Le Ministre des finance présente un budget de continuité (Ministère des Finances sur X/Twitter)

# Afrique Australe

## La Banque africaine de développement révisé ses perspectives de croissance à la baisse (BAfD)

Dans le cadre de la mise à jour de son rapport *Africa's Macroeconomic Performance and Outlook*, la Banque Africaine de Développement (BAfD) a révisé ses prévisions de croissance pour les années 2023 et 2024. Au niveau continental, la banque de développement prévoit une croissance de respectivement 3,4% et 3,8% en 2023 et 2024 (soit -0,6 et -0,5 point par rapport aux estimations de mai). L'Afrique australe reste la région la moins dynamique du continent (+1,6% en 2023 et +2,8% en 2024 – prévisions stables par rapport aux anticipations du mois de mai), pénalisée par les performances de l'Afrique du Sud, dont la croissance devrait rester inférieure à 1% en 2023, en lien avec un environnement international dégradé (ralentissement de la croissance mondiale), couplé à des difficultés structurelles domestiques (crises énergétique et logistique sans précédent). Le rapport souligne également l'accélération des pressions inflationnistes, alimentées par des chocs d'offre agricole et l'affaiblissement des devises locales, qui favorise l'inflation importée. L'inflation annuelle a ainsi atteint 18,5% en octobre 2023 au niveau du continent, contre 14,5% en 2022.

## Afrique du Sud

### Le GAFI note les progrès accomplis par l'Afrique du Sud sur le volet conformité technique (GAFI)

Le 28 novembre, le Groupe d'Action Financière a publié un rapport sur l'avancée de la mise en conformité du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC-FT) sud-africain, mettant en avant les progrès réalisés par le pays. Pour rappel, l'organisme intergouvernemental avait inscrit l'Afrique du Sud sur sa liste grise le 24 février dernier, soulignant de graves lacunes dans le dispositif LCB-FT du pays. D'après les conclusions du rapport, l'Afrique du Sud a initié la mise en place de son plan d'actions, et accompli des progrès notables sur la

conformité technique de son cadre législatif et réglementaire. Ainsi, sur un total de 20 recommandations jugées « non-conforme » ou « partiellement conformes » à l'inscription du pays (sur une liste de 40), 15 sont désormais considérées comme « conformes ». En réponse, le *National Treasury* a publié un communiqué qui prend note des avancées et annonce vouloir réaliser la mise en conformité des 5 recommandations restantes d'ici octobre 2024. Il convient toutefois de noter que le rapport n'a concerné que la partie « conformité technique » des recommandations, alors que le plan d'actions des autorités sud-africaines, particulièrement extensif, vise principalement à démontrer l'efficacité du dispositif sud-africain (mesurée par 11 « résultats immédiats »). Le processus de sortie sera donc long, avec un calendrier indicatif qui s'étend à ce stade jusqu'au début de l'année 2025.

### ArcelorMittal envisage de fermer ses usines d'acier à Newcastle et à Vereeniging en Afrique du Sud, menaçant 3 500 emplois (Engineering News)

Le producteur d'acier indo-luxembourgeois ArcelorMittal South Africa (AMSA) a indiqué qu'il envisage de fermer ses usines d'acier de Newcastle et de Vereeniging, ce qui pourrait entraîner la perte de 3 500 emplois directs et contractuels. Cela aurait un effet désastreux sur les économies locales et notamment pour celle de la ville de Newcastle, dans le Kwazulu-Natal, qui repose grandement sur l'usine. ArcelorMittal a précisé que la réduction des activités excluait les fours à coke de l'usine de Newcastle.

De multiples raisons sont avancées. Tout d'abord, la baisse de 20 % de la demande en raison d'une croissance économique toujours faible, de dépenses d'infrastructure limitées et de retards dans les projets. L'augmentation des coûts de transport et de logistique, aggravée par les perturbations des services ferroviaires, ainsi que l'escalade des prix de l'énergie. L'avantage concurrentiel de la ferraille sur le minerai de fer, dû à un système de prix préférentiel pour la ferraille, un droit d'exportation de 20 % et l'interdiction récemment imposée sur les exportations de ferraille, qui a donné aux fours à arc

électrique un avantage "artificiel" sur les usines intégrées comme celles de Newcastle et Vereeniging qui valorisent le minerai de fer.

### **La Banque centrale publie son rapport de stabilité financière (Resbank, StatsSA)**

Le 29 novembre, la Banque centrale a publié son rapport semestriel de stabilité financière qui dresse une analyse du système financier sud-africain. Celui-ci reste bien capitalisé (7 500 Mds ZAR d'actifs en août 2023, +8,1% sur un an), et dispose de ratios prudentiels solides (augmentation du ratio de Tier 1 à 14,99% en août 2023 contre 14,96% en 2022). Les institutions financières présentent par ailleurs des niveaux de rentabilité satisfaisants (ROA stable, à 1,11% contre 1,12% en 2022 ; et ROE en hausse, à 14,85% contre 14,26% en 2022). La SARB alerte toutefois sur la progression de l'endettement public (qui pourrait dépasser la cible du budget de mi-parcours de 74,7% pour 2023/24, après 70,9% en 2022/23) et du service de la dette ; ainsi que le maintien de l'inscription sur la liste du GAFI. Dans ce contexte, le rapport identifie plusieurs risques majeurs: le refinancement de la dette gouvernementale, la fuite de capitaux et les tensions sur les liquidités du marché, ainsi que le risque de détérioration des réserves d'épargne des ménages et des entreprises (en lien avec la hausse des défauts sur les emprunts: le taux de prêts non performants atteint ainsi 5% en 2023, contre 4,5% l'année précédente). A l'inverse, certains risques se sont atténués depuis la dernière revue de mai 2023 (sanctions internationales à l'encontre de l'Afrique du Sud et contraintes sur l'approvisionnement électrique).

### **L'Icasa, l'autorité de régulation du secteur des télécommunications sud-africain rappelle l'illégalité de Starlink (MyBroadband)**

L'*Independent Communications Authority of South Africa* (ICASA), autorité de régulation du secteur des télécommunications, a averti que l'utilisation ou la fourniture d'un accès aux services Starlink de SpaceX en Afrique du Sud est illégale. L'ICASA a déclaré que toute fourniture de services de radiodiffusion et de communications

électroniques sans les licences de service et de spectre de fréquences radio nécessaires constituent une infraction directe à la loi sur les communications électroniques. Elle considère que la présence de Starlink sur le marché ne permettrait plus une concurrence équitable ce qui a motivé sa décision. Le seul équipement Starlink qui a été homologué en Afrique du Sud est sa bande Ka et ses passerelles de station terrestre V3, ainsi que son routeur comme expliqué ci-dessous. Pour que Starlink puisse fournir ces autres services, l'entreprise d'Elon Musk aurait besoin de licences de services de communications électroniques individuels (I-ECS) et de services de réseaux électroniques individuels (I-ECNS) ce qui nécessite une invitation spécifique de l'ICASA. Or, il semble peu probable que cela arrive dans un avenir proche sachant que l'ICASA n'a pas lancé d'appel à candidatures pour les licences I-ECS ou I-ECNS depuis 13 ans. La manière la plus efficace pour Starlink de pénétrer le marché sud-africain serait d'acheter une licence à un détenteur actuel ce qui est autorisé. Pour s'implanter en Afrique du Sud, Starlink devrait en outre créer une filiale locale en Afrique du Sud, ce que l'entreprise se refuse pour l'instant à faire.

## Angola

### **L'Angola inaugure sa plus grande mine de diamants (Agence Ecofin)**

L'Angola, le deuxième producteur africain de diamants en valeurs (3ème au monde et 6ème en volume), a annoncé lundi 27 novembre l'inauguration de Luele, sa plus grande mine de diamants. Avec environ 628 millions de carats exploitables sur une durée de vie de 60 ans, cette mine de 600 mètres de profondeur, exploitée en partenariat entre l'entreprise publique angolaise Endiama (25 %), Catoca (50,5 %, JV entre Endiama et le Russe Alrosa à 41 %), Falcon (19,5 %), Reform (4 %) et l'Institut géologique d'Angola (1 %), devrait permettre de doubler la production angolaise de diamants. La production annuelle devrait passer de 5 millions de carats lors de la phase d'essai à 6 millions de carats en 2025. Les recettes d'exportation annuelles du projet devraient s'élever à 60 M USD au cours de la phase initiale de la mine. Le lancement devrait stimuler les



investissements dans le secteur minier angolais, contribuant ainsi à la croissance économique globale du pays qui cherche à réduire sa dépendance envers le secteur des hydrocarbures. La production de cette mine contribuera à une augmentation significative de la production de diamants en Angola. L'Angola a exporté 8,75 millions de carats en 2022, ce qui est bien inférieur à ses prévisions initiales de 13,8 millions. Les recettes totales se sont élevées à 1,95 Md USD. Au premier semestre 2023, il a vendu 2,93 millions de carats pour 594 millions de dollars, soit une baisse de 37 % par rapport à l'année précédente.

## Botswana

### **Botswana Oil lance un appel d'offres pour la construction d'une usine de transformation du charbon en liquide d'une valeur de 2,5 milliards de dollars (RMB)**

La compagnie pétrolière nationale, *Botswana Oil*, a lancé un appel d'offres pour la construction d'une usine de liquéfaction de charbon d'une valeur de 2,5 Mds USD, qui a été érigé en priorité par le gouvernement pour réduire la dépendance extérieure du pays dans son approvisionnement en carburant. En effet, ce type d'usine permet la transformation de charbon en hydrocarbures liquides tel que le carburant. Cette méthode est notamment utilisée par le géant pétrochimique Sasol sur son site de Secunda en Afrique du Sud, considéré comme l'un des sites industriels les plus polluants au monde. Le projet fera l'objet d'un appel d'offres clés en main, et Botswana Oil recherche un consortium unique pour satisfaire à tous les aspects du projet dans le cadre d'un accord de partenariat public-privé. En outre, le projet prévoit l'exploitation et l'entretien de l'installation pendant une période déterminée et, à terme, le transfert de l'installation au gouvernement du Botswana. Selon les spécifications fournies par Botswana Oil, l'usine de transformation du charbon en liquide aura pour objectif de produire 12 000 barils d'équivalent pétrole par jour et fonctionnera pendant 30 ans. Le projet, qui est envisagé depuis des dizaines d'années, vise à atténuer la dépendance du pays à l'égard des raffineries sud-africaines,

qui ont été récemment perturbées par des interruptions de production.

## Mozambique

### **Le gouvernement mozambicain veut renégocier la concession du port de Maputo pour permettre de nouveaux investissements (Agence Ecofin)**

Le gouvernement du Mozambique a récemment approuvé une résolution qui autorise le ministère des Transports à renégocier les termes de l'accord de concession (qui va actuellement jusqu'en 2025) du Port de Maputo avec l'entreprise *Maputo Port Development Company* (MPDC), qui est le fruit du partenariat entre la *Mozambican Railway Company* (*Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique* - CFM) et *Portus Indico*, qui est composé de Grindrod, DP World et Mozambique Gestores. L'objectif annoncé est d'obtenir un investissement supplémentaire de 2 Mds USD dans le développement des installations du port ce qui pourrait impliquer une extension jusqu'en 2050 de la concession actuelle. Ces nouveaux investissements potentiels font partie de la stratégie du gouvernement qui vise à renforcer les capacités du port de 37 millions de tonnes de marchandises annuelles à environ 52 millions. Ce plan d'extension du port renforcerait l'importance du corridor de Maputo, qui relie les provinces minières du Gauteng, Limpopo et Mpumalanga en Afrique du Sud à Maputo, port principal et capitale du Mozambique. Cela permettrait aussi de renforcer la position du port de Maputo comme hub logistique stratégique pour les États voisins enclavés et exportateurs de minerais comme le Zimbabwe, la Zambie et le Botswana. Cette annonce intervient dans le double contexte de crise du port sud-africain de Durban et de tension croissante sur l'ensemble des composantes des corridors logistiques qui relient les ports mozambicains de l'Océan Indien et les régions enclavés d'Afrique Australe, dont la production, notamment minière, est en forte croissance (lithium, ferrochrome, etc.).

# Zimbabwe

## Le Ministre des finances présente un budget de continuité (Ministère des Finances sur X/Twitter)

Le 30 novembre, le Ministre des Finances, Mthuli Ncube, a présenté devant le parlement son budget pour l'exercice 2024. Les équilibres du budget pour l'exercice 2023 semblent maintenus, avec un déficit maîtrisé qui devrait atteindre 1,4 Mds ZWL, soit 1,2% du PIB (contre 1,5% lors de la présentation du budget initial pour 2023). Les projections de recettes et de dépenses ont été revues à la hausse. Pour l'exercice 2024, le déficit devrait progresser à 4,3 Mds ZWL, soit 1,5% du PIB, dans un contexte macroéconomique toujours très fragile et incertain. Le gouvernement anticipe des dépenses de 58 200 Mds ZWL, soit 19,8% du PIB (+0,8 point de PIB). La masse salariale resterait le premier poste de dépenses du gouvernement (44,3% du total), loin devant le service de la dette (18,6%). Les recettes progresseraient de 0,5 point pour atteindre 18,3% du PIB. Le budget a été basé sur des anticipations de croissance jugées réalistes et en adéquation avec les dernières estimations du FMI: une progression de l'activité de 3,5% en 2024, après 5,5% en 2023 (contre 3,6% en 2024 pour le FMI). Le budget ne présente pas de rupture majeure et ne comporte aucune annonce sur le plan

des réformes structurelles et fiscales – à l'exception d'une hausse de la taxe sur les carburants (+0,03 et 0,05 USD sur le diesel et l'essence) et la mise en place d'un impôt sur la fortune de 1% pour les propriétés foncières de plus de 100 000 USD.

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	30/11/2023	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier
Afrique du Sud	18,80 ZAR	0,0%	0,0%	-7,0%	-9,6%
Angola	826,6 AOA	0,2%	0,1%	-38,7%	-39,1%
Botswana	13,3 BWP	-0,1%	1,4%	-4,4%	-5,3%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	23,7 ZMW	-1,5%	-7,4%	-27,9%	-23,8%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

[leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : [leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr)